

● EXCLUSION, INCLUSION ○

QUALITÉ DE VIE EN CAMPING OU EN PARC RÉSIDENTIEL



Réalisation : Service Éducation permanente Question Santé asbl

Texte : Isabelle Dossogne/Question Santé

Graphisme : Carine Simon/Question Santé

Remerciements à l'asbl Droit au logement différent – Chantal Leroy, Jean-Claude Cerisier, Marie-Claire Warnier, Philippe Hubaux.

Avec le soutien de la DG Culture – Éducation permanente du Ministère de la Communauté française

Éditeur responsable : Patrick Trefois - 72, rue du Viaduc – 1050 Bruxelles

D/2007/3543/14

QUALITÉ DE VIE

La qualité de vie se comprend de multiples façons. Pour définir la qualité de vie, il faut déterminer les critères qui la précisent : quelles sont les conditions de vie qui en déterminent la qualité ? Qui en décide ?

Comme montré dans cette brochure, certains revendiquent un choix de vie que d'autres trouvent non conforme à leurs propres normes.

Un fait

Ainsi depuis les années 90, quelques milliers d'individus ont décidé de vivre en permanence dans des campings ou dans des parcs résidentiels conçus au départ comme endroits de loisirs ou de vacances.

Un habitant explique :

Ce camping date du temps des golden sixties. Du temps où on croyait que la croissance était illimitée et que les habitants des villes allaient tous pouvoir accéder à une deuxième résidence.

Au départ, ce camping était un village de vacances pour les habitants de Binche, Mons, Charleroi. C'était un projet en co-propriété de 330 petites maisons forestières et caravanes résidentielles.

C'était dans le cadre du développement régional, théorie économique des années 70 pour des régions en retard de développement en Europe, par la construction de la voie rapide entre deux villes de part et d'autre de la frontière (Charleroi et Maubeuge).



Actuellement, en région wallonne, plus ou moins 12.000 personnes habitent dans des campings ou parcs résidentiels. (1)

Une grande partie des habitants permanents a opté pour cette solution, parce qu'ils ont été confrontés à des difficultés financières dues bien souvent à des accidents de la vie.

Disposant de peu de moyens financiers, une façon de se débrouiller pour se loger est d'emménager dans un camping.

D'autres souhaitent vivre en pleine nature plutôt qu'en ville.

Au moment de la retraite, leur deuxième résidence est devenue une première résidence.

Des habitants décrivent :

Dans les campings, il y a 2 sortes de situations.

Des gens plus riches, retraités qui achètent une seconde résidence et puis qui l'habitent.

Et il y a des gens qui ont des petits moyens. La location d'une caravane en moins bon état, c'est une location moins onéreuse. Quand on est pauvre, à la campagne, on a une vie plus «viable» que dans les logements sociaux ou que dans la rue. Ici, la majorité des gens sont pauvres.

Les personnes qui choisissent de vivre dans un camping sont dans une dynamique de survie.

Par exemple, les familles monoparentales. Ce sont plus les pères qui viennent.

En détresse, ils s'isolent, ils laissent l'habitation à la mère et prennent la voiture.

Ils choisissent de vivre à l'écart.



DES LIEUX DE VIE

Au départ, ces lieux n'avaient pas été construits pour que des individus y habitent de manière permanente. Dès lors, se posent de gros problèmes d'infrastructures et d'accessibilité aux services. Les installations pour amener l'eau et l'électricité, les égouttages, les routes ne sont pas pris en charge par les pouvoirs publics, parce que les habitats sont situés sur un domaine privé. Les campings ou parcs résidentiels sont généralement situés à l'écart. Loin des villages, des lieux d'approvisionnement, des écoles, des bibliothèques, des services médicaux...

Ainsi :

Les transports en commun publics refusent de passer près des campings.

Parfois, il s'agit pourtant d'un simple détour de 2 kilomètres.

La mobilité est difficile. On est isolé. Si on a un accident, ça coince.

Dans les parcs résidentiels, les infrastructures sont dans un état lamentable. Car les frais structurels d'eau, d'électricité, de macadam sont à la charge des habitants. Et c'est hors de prix.

Auparavant, le facteur prenait la prescription médicale un jour et le lendemain il rapportait le médicament. Maintenant avec géoroute, ce n'est plus possible.



Les petits commerçants, eux, ont tendance à revenir avec leur camionnette. Les bus scolaires viennent chercher les enfants pour aller à l'école. Ça, la commune y tient car il y a beaucoup d'enfants dans le camping. Ça maintient l'école dans le village.



Ces nouveaux lieux de vie prennent racine avec les mêmes caractéristiques que tout autre endroit où des humains vivent ensemble. Avec comme partout, leurs côtés sombres et leurs côtés lumineux.

D'une part, des liens d'entraide se nouent qui réchauffent et font du bien. La solidarité existe, malgré les disputes. D'autre part, les mêmes tensions et rapports de force que dans la société globale se reproduisent. Ainsi que des phénomènes d'exclusion.

Des habitants témoignent :

Il y a une solidarité qui se maintient par la force des choses. En camping, de gré ou de force, on est solidaire, on vit ensemble. On fait bloc entre rejetés pour s'en sortir. C'est très difficile. On se débrouille.

Il y a une solidarité naturelle qui se fait dans toutes sortes de situations. Par exemple, si quelqu'un doit aller chez le médecin d'urgence, on s'occupe des enfants. Il y a une solidarité en cas de gros pépin même s'il y avait des disputes avant.

Dans les campings, on retrouve les mêmes mécanismes et les mêmes comportements qu'ailleurs : conflits entre locataires et propriétaires, rapports de force entre ceux qui ont de l'argent et ceux qui n'en ont pas. Il y a des riches et des pauvres. Il suffit de regarder les maisons.

On retrouve les mêmes schémas de spéculation. On édicte des normes pour apporter des améliorations et ce sont ceux qui ont des moyens qui en bénéficient. Les autres sont rejetés. C'est encore la société duale.



Les pensionnés, c'est la petite classe moyenne. Ils veulent transformer le camping d'après leurs valeurs. Ils veulent être des gens normaux, des gens comme tout le monde.

Les familles du quart monde, elles, n'ont pas ce style de vie. Leur vie relève de la débrouille, du bricolage. Il n'y a pas de cadre légal clair pour la co-propriété. Les solutions sont différentes chaque fois. Ce qui laisse la place aux rapports de force. Il y a des problèmes de transparence. Dans les comités de gestion des campings, les locataires n'ont pas le droit de voter. Seuls les propriétaires ont le droit de vote. Ce sont les plus aisés les plus forts. Ils font des accords avec la commune pour mettre les plus pauvres dehors. Ils font monter les prix pour chasser les gens et leur rendent la vie impossible pour qu'ils partent. La mixité sociale est difficile. Elle ne coule pas de source. Il faut la préparer. Là où les gens se parlent, ça va mieux.

Président des co-propriétaires, ils m'ont désigné pendant 10 ans à chaque AG. Mais je ne suis pas riche. Tout en étant le représentant de tout le monde, j'ai toujours eu plus d'attention aux plus pauvres, aux plus démunis, aux plus précaires, aux plus fragiles. Ça ne plaît pas nécessairement à tout le monde. Ensuite des circonstances malheureuses dans ma vie... Cela s'est su... Il y a eu une cabale et ils «m'ont démissionné».



UNE QUALITÉ DE VIE

Prendre la décision d'habiter dans un camping ou dans un parc résidentiel est un choix. Un choix sous contraintes. Mais un choix. **Le bien-être passe aussi par la faculté de décider de ce qui est bon pour soi.** Le fait de se sentir bien n'a-t-il pas à voir avec la dignité, la maîtrise sur ce que l'on vit, la confiance en soi, la capacité de se débrouiller?

Un habitant relate :

D'origine et de condition modestes, j'ai dû évoluer à la force de mon poignet.

Propriétaire d'une villa, j'ai dû louer sur ce site après un divorce et une dépression qui m'ont causé des problèmes financiers. C'était moins cher. Puis j'ai acheté. En redevenant propriétaire, j'ai regagné un statut plus important, repère d'appartenance à un groupe social apparemment plus solide. Bien malgré moi, sorti du système, contraint et forcé d'entrer en précarité.

Intellectuel, je n'ai pas voulu qu'une assistante sociale du CPAS s'occupe de moi. Je ne voulais pas dépendre du CPAS et je me suis débrouillé seul. J'ai rédigé moi-même le dossier pour la médiation de dettes. Mais on a peur d'être mis à la rue. Quelquefois, on n'ouvre plus le courrier ou on le jette à la poubelle. Comment m'échapper d'une situation que je n'ai pas voulue et que je dois assumer ? On ne peut que l'assumer... On est coincé financièrement, isolé. C'est le désarroi le plus profond. J'ai fait une tentative de suicide, c'était le sommet de la détresse humaine. Puis, après, on trouve une force de résistance. On a flirté avec la mort, puis on trouve une foi en la vie.

J'ai une meilleure santé actuellement car je fais de l'activité physique régulièrement en travaillant comme «ALE» volontaire pour payer les études de mon fils et en utilisant un vélo. Je ne possède pas de voiture. Il y a plus d'équilibre dans ma vie entre le manuel et l'intellectuel. J'ai une plus grande maîtrise du temps, une plus grande harmonie et une certaine sérénité.

La localisation en camping ou en parc résidentiel n'est pas dénuée d'une certaine qualité de vie. **Malgré toutes les difficultés quotidiennes, cette réalité est de toute façon plus heureuse que se retrouver à la rue.** La **proximité avec la nature** est un atout par rapport à une cité urbaine de logements sociaux ou un logement insalubre en ville.

Il n'est pas non plus uniquement question de trouver un logement, il s'agit aussi d'habiter un lieu. De se l'approprier, de l'emménager, de le faire vivre ensemble... Cette capacité de donner vie à un espace rebondit sur la qualité de vie et la santé des habitants.

Des habitants racontent :

En camping, les loyers sont plus bas. On dépense moins aussi car on est moins tenté. Ça fait moins de frustrations.

Et il y a plus de liens sociaux. Dans le bien-être, la santé mentale, ça doit se ressentir. Ça donne du bonheur.

Il y a des disputes bien sûr, mais on est obligé de vivre ensemble.

Des gens qui ont quitté le camping y reviennent au bout d'un certain temps.

Les gens qui vivent en camping s'y sentent mieux qu'en logements sociaux ou que dans la rue. Ils sont souvent en rupture familiale, les voisins représentent le lien manquant. Les voisins sont plus proches que les membres de la famille.

La plupart des gens qui y vivent seuls ont un chat ou un chien. Il y a beaucoup de familles monoparentales, des mères et des pères. Il y a assez bien d'enfants. Ils sont surveillés par tout le monde. C'est un espace clos, un cocon de protection. Les petits, ils sont bien. Les adolescents eux, n'aiment plus porter l'étiquette d'habitants de camping.



Il y a l'attrait de la campagne. On vit les uns sur les autres. Mais ça, c'est comme en ville. Et avec la parcelle, il y a plus d'espace, à qualité de logement égale. Ce qui est intolérable ou supportable est relatif. Pour certains, un chemin boueux est inacceptable. D'autres le supportent.

Ici, on a besoin d'une voiture. On est loin de tout. Mais on a de l'espace libre et il y a de l'entraide entre voisins. Ma fille peut courir, elle n'est pas enfermée dans un petit appartement et je ne dois pas lui dire de rester tranquille pour ne pas déranger les voisins. Ici se créent des réseaux entre précaires. Moi, j'ai fait ce sacrifice pour être loin de la pollution. Ici, c'est un peu bohème. Il faudrait juste enlever les mauvais chemins de boue et éventuellement l'étiquette. On est stigmatisés : «ces gens-là ne doivent pas rester».

Habiter au milieu de la nature peut donner aux lieux un attrait romantique. Comme si la nature devenait complice.

Pour la santé mentale, ça fait du bien aussi d'être à l'extérieur plutôt qu'enfermé. Dans un camping, il y a la possibilité d'être dehors. On est proche de la nature, dans un cadre de verdure. La nature rend paisible. Le matin, on se lève, on voit le soleil. On entend les oiseaux. En hiver, on voit tout au loin la neige, elle recouvre tout. C'est très joli. On donne à manger aux oiseaux. Alors, il y en a plein. Les biches viennent aussi manger le pain. Au printemps, les mésanges font leur nid dans des boîtes aux lettres. On accroche un papier blanc pour le signaler au facteur, pour qu'il n'introduise pas le courrier. Ce sont toutes des choses qui font du bien.



UNE RÉPUTATION

Ces installations permanentes ont provoqué des remous. Des médias en ont parlé, des habitants des villages les ont remarquées, des pouvoirs publics ont réagi ainsi que des propriétaires des campings et parcs résidentiels... Les habitants permanents se sont finalement fait une réputation. Entre «barakis», pauvres gens ou envahisseurs gêneurs... Une certaine image s'est diffusée. Elle génère de l'indifférence, de la méfiance, du rejet, de l'incompréhension ou bien de l'émotion, de l'indignation...

L'habitat permanent a été considéré comme un problème... Car il confronte les différentes représentations d'un logement décent ou encore d'un beau village ou paysage rural. **Il révèle des différences de valeurs et de priorités. Ordre et désordre, remue-ménage et sécurité, se débrouiller et paraître ...**

Un citoyen remarque :

Habitat permanent : c'est notre propre regard qu'il faut changer. Dans les campings, il y a des choses faites de bric et de broc. Comme dans les jardins ouvriers d'avant. Dans un camping, dans les bois, j'ai vu une maison très originale. Toute une créativité avait pu s'exprimer. C'est la réhabilitation du brol.

Dans une société caractérisée par le retour du costume cravate et des pelouses bien tondues, on n'aime pas de voir des lieux désordonnés. C'est gênant pour des gens «normaux» de voir des gens comme ça. Ça génère une image de ce que l'on pourrait devenir suite à une perte d'emploi, une séparation, une maladie. On a peur que cela nous arrive.

Des habitants, eux disent :

Il faut casser les idées qu'on se fait des campings résidentiels.

Un camping, on pense que ce n'est pas nickel.

Mais en ville, on ne sait pas ce qui se passe dans les maisons. La vie est cachée derrière les façades.

Parfois, à l'intérieur, il fait très sale et c'est le désordre.

Dans les campings, on vit à l'extérieur et dans la nature.

Et la nature, c'est le désordre mystérieusement organisé...

Le «où on est bien», «qu'est ce qui fait qu'on se sent chez soi ?» n'est pas la même chose pour tout le monde.

Un ministre président de la Région wallonne voulait supprimer les campings résidentiels au nom de la vitrine de la Wallonie.

La précarité, ça fait mauvais genre quand les touristes et les campeurs viennent. Ils voient du bazar.

Il a aussi retiré les subventions aux associations pour empêcher les gens de se réunir.

Un autre mandataire politique parlait d'assainir la zone.



DES QUESTIONS

Et si les habitants permanents étaient des questionneurs ? *Les gens dans les campings disent des choses que l'on n'entend pas dit un citoyen.*

L'habitat permanent en camping questionne le fonctionnement de la société, car c'est un lieu où vivent beaucoup de gens qui en sont exclus.

La question n'est pas seulement celle de l'exclusion mais aussi celle de la légitimité de l'organisation d'une société qui produit de l'exclusion.

Un habitant parle de cette remise en question :

Le capitalisme est devenu mondial. Cette idéologie a maintenant un pouvoir exorbitant. Il en résulte que nous sommes tous soumis à la pression maximale du salaire minimal mondial. Et les conditions sociales s'écroulent. Saloperie de capitalisme. Idéologie matérialiste de plus en plus imbuvable.

Et la culture ambiante, c'est la consommation... Je te consomme et puis je te jette.

L'habitat permanent, c'est un autre monde. Les campings sont des lieux subversifs de résistance sociale dans une société de consommation. Je rêve d'une révolution non-violente, douce et tendre.

Rêves et visions, c'est important pour la santé mentale. J'ai besoin de rêver pour avancer.

Je suis un opposant au capitalisme.

L'argent ne peut pas être une fin mais doit rester un moyen dans la vie de tous les jours.

Dans les campings, au gré des fraternités et des solidarités, nous nous sommes quelque peu libérés du pouvoir de l'argent. Bien sûr, tout le monde a besoin d'un certain confort matériel. On trouve une liberté dans un certain détachement et pour d'autres valeurs à vivre.

Oui, je suis quelque peu marginal.

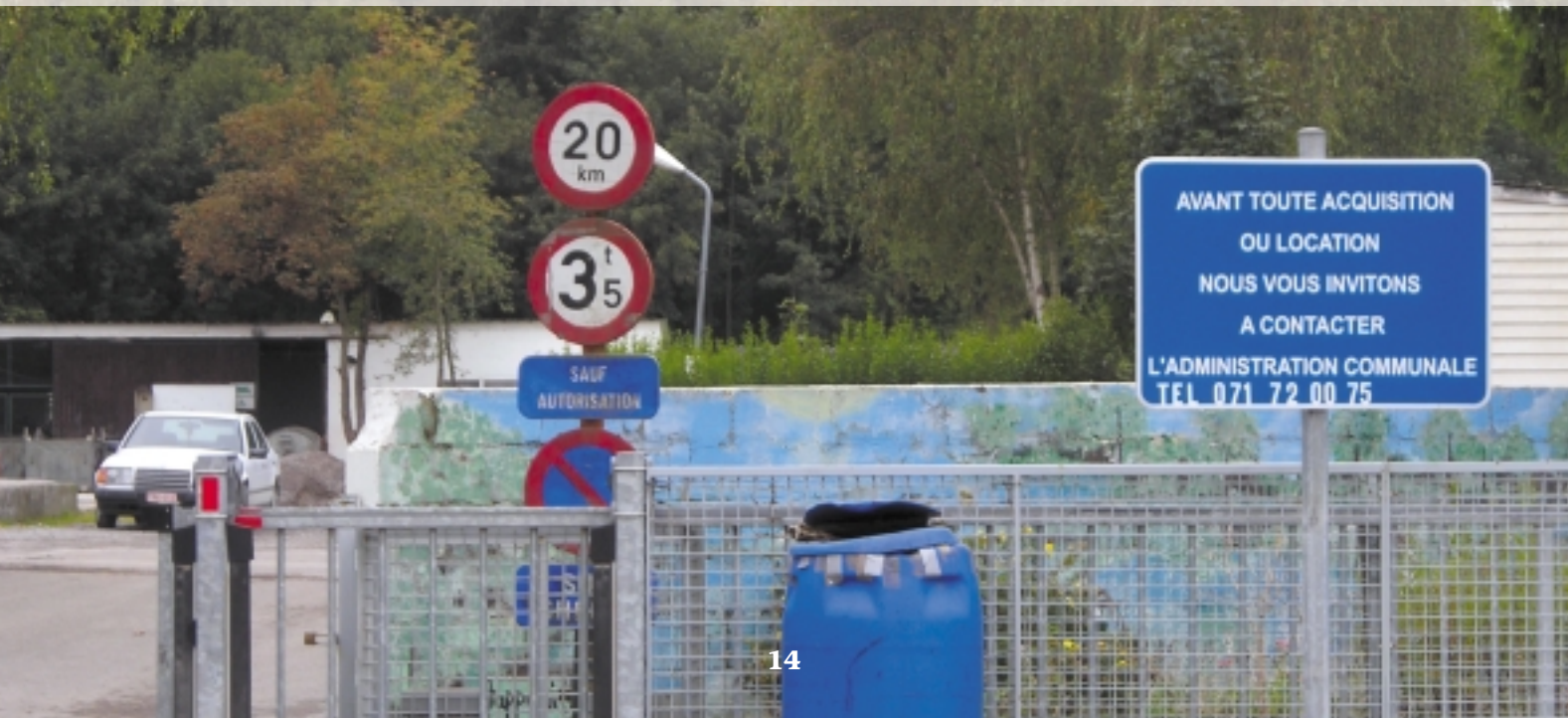
L'existence des habitats permanents questionnent les politiques sociales, du logement, de l'aménagement du territoire...

Les souffrances ne sont-elles pas autant les cassures vécues auparavant que les difficultés liées à l'habitat permanent? Ou les situations d'endettement empoisonnantes ?

La pénurie de logements à louer à prix modestes, de logements sociaux et la qualité des logements sociaux ne sont-elles pas un énorme problème ?

Le manque d'emplois? ...

Finalement est-ce l'habitat permanent dans les campings qui est le problème à résoudre?



LA RÉPONSE DES POUVOIRS PUBLICS

Le 13 novembre 2002, le Gouvernement de la région wallonne a adopté le *Plan d'action pluriannuel relatif à l'habitat permanent dans les équipements touristiques*. dit Plan «HP». Son application est prévue en deux phases.

La première prévoit de réinsérer les personnes habitant dans un camping, quelle que soit son implantation, et les personnes habitant dans un autre équipement situé en zone inondable.

La deuxième envisage de revoir au cas par cas la situation des autres équipements situés en dehors des zones inondables.(2)

Ce que disent et veulent des habitants permanents

Une habitante explique :

Les politiques pensent savoir mieux que les gens ce qui est bon pour eux. Moi je ne voulais pas plier. Le projet de vie en camping est un bon projet. Les associations de terrain sont de bonne volonté mais les professionnels ne vivent pas en camping.

*Ils ne peuvent pas l'expliquer avec leurs tripes
et c'est un projet qu'il faut porter avec ses tripes.*



Dès lors, des habitants permanents défendent leurs avis en tant qu'acteurs inventeurs d'un nouvel habitat alternatif.

Ils disent que l'habitat permanent en campings leur convient mieux que l'habitat social ou le logement insalubre urbain ou bien que de vivre dans la rue.

Ils veulent que l'habitat permanent ne soit ni combattu ni interdit mais au contraire rendu possible et amélioré.

Ils critiquent le Plan «HP» parce qu'il génère des effets négatifs notamment en ce qui concerne le relogement. Généralement, celui-ci n'est pas souhaité par les habitants permanents car synonyme d'éloignement : en effet, les loyers sont trop chers dans les régions touristiques. Et de toute façon, il y a un manque global de logements aux loyers modérés. Avec le risque de se retrouver finalement à la rue.

La prime d'installation est accordée a posteriori. Ce qui oblige l'habitant permanent à avancer la somme. Par ailleurs, si la prime est refusée, il se retrouve dans une situation financière désastreuse.

Voici ce qu'ils revendiquent :

Maintenir la qualité de vie dans les campings, c'est un combat politique. Cela concerne 12.000 personnes

Qu'est ce qu'un habitat permanent ? Administrativement et juridiquement, c'est une infraction au plan de secteur. Les campings sont des zones de non-droit.

D'un point de vue humain, c'est quelqu'un qui ne veut pas devenir un SDF quand il est touché par la précarité. Il y a toutes sortes de précarités. Ce sont des accidents de la vie qui font tomber dedans comme un divorce, une perte d'emploi, une maladie, un accident.



*L'habitat permanent, c'est de la résistance sociale. C'est inventer un nouvel habitat social.
L'habitat en camping peut être un logement temporaire. Ce logement joue un rôle social transitoire.
La Région wallonne a agi sans se rendre compte du phénomène. Elle veut éviter que «ces pauvres gens» se retrouvent à vivre dans de telles situations.
Alors que c'est sur les politiques sociales et de logement qu'il faut agir.*

Le camping, c'est du logement d'insertion.

Habiter ici, c'est le choix de vivre dans un écrin de verdure, habituellement apanage de la «jet society». D'habitude, la qualité de l'air, la qualité du silence, la qualité de l'environnement, ce n'est pas pour les pauvres.

*On peut rêver : l'habitat permanent, c'est un nouveau concept de petite maison «géo-bio-climatique», presque passive en consommation d'énergie, du logement social de qualité en plein air.
Revoir ses prétentions de m² habitables au profit de la recherche d'une nouvelle organisation de la surface habitable.
Équilibre, beauté et harmonie : un autre art de vivre...*

*Pour parvenir à la reconnaissance de l'habitat permanent, plusieurs obstacles font barrage.
Le refus de certaines communes de domicilier les habitants permanents malgré la loi fédérale en est un.*

Une habitante explique :

La loi fédérale impose de domicilier un individu là où il réside. Mais il arrive que des communes utilisent la loi sur la salubrité pour refuser la domiciliation. Ce sont deux lois en contradiction. Cela pose un problème qu'il faudra résoudre.

Avoir un lieu de résidence ouvre des droits. C'est important.

Les relations avec les gérants des campings, avec les pouvoirs communaux sont souvent difficiles.

Ainsi :

Parfois, l'eau est coupée. On ne sait pas savoir par qui. Mais cela fait partir des habitants.

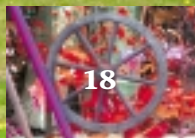
C'est horrible de vivre dans un camping sans eau. Couper l'eau, c'est une façon de chasser les habitants.

Nous payons la taxe communale pour les déchets comme tout le monde et la commune voulait supprimer le passage des encombrants à l'entrée du camping. Quand j'ai rouspété, on m'a dit de faire attention...

Le vide juridique est un problème puisque les habitats permanents sont construits sur des zones de loisirs qui ne sont pas destinées à la résidence selon le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) (3) :

Résider dans un camping est devenu un problème à partir du moment où on a défini des zones de loisirs, des zones d'habitat et des zones agricoles. C'était une décision prise au niveau institutionnel.

Des habitants permanents se constituent en une asbl pour défendre le «droit au logement différent».



Présentation de l'asbl «Droit au logement différent»

L'asbl rassemble plusieurs parcs résidentiels.

L'AG doit comporter au moins 50% d'habitants permanents.

Le CA est constitué de 5 d'entre eux plus une ancienne. L'asbl a défini ses objectifs.

Principaux objectifs de l'ASBL «Droit au logement différent»

Un rôle **d'information** sur les sujets qui intéressent tous les habitants permanents.

- Plan Habitat permanent
- Législation urbanistique
- Lois sociales spécifiques (domiciliation, lois sur ASBL de gestion etc...)

La **défense et la représentation** des propriétaires et locataires à revenus bas et moyens.

- Eviter la spéculation immobilière pendant le processus de passage de zone de loisir en zone d'habitat
- Obtenir des autorités des aides, subsides et financements pour l'amélioration des logements des personnes à petits revenus, sans déménagement.
- Obtenir les dérogations nécessaires aux règlements urbanistiques pour permettre aux habitants permanents de transformer leur lieu de vie en un quartier convivial de logements dignes et agréables, comme ils ont commencés à le faire.



Aider les autorités, et les propriétaires de logements cédés en location à des habitants permanents, **à trouver des solutions** pour l'amélioration de ceux-ci, **sans** que cela entraîne des **hausses** de loyer.

Et ceci dans toutes les zones de loisirs concernées par l'habitat permanent

Ce qui concerne plus de 12.000 personnes en Wallonie !

Unis, nous pouvons faire bouger les choses... pour le bien de tous.

«Droit au logement différent»

30 Parc résidentiel du Lac

5640 Saint Gérard

071 77 03 92

0474 76 55 91



CONCLUSIONS

Il s'agit aujourd'hui de tirer les conséquences du système qui nous a menés où nous sommes : soit on accepte de rendre possible un logement alternatif ouvert à ceux qui disposent de moins de ressources ; soit on permet à tous de bénéficier du confort décrété comme minimal.

On connaît les impossibilités rédhibitoires de la mise en pratique de cette deuxième branche de l'alternative.

Il importe donc de tenter de réaliser la première... sans perdre de vue le travail à faire pour rendre un jour possible l'utopie de la seconde.(4)



1. La problématique des campings permanents en Wallonie. Zones de non droit ou lieux d'expérimentation sociale. Nicolas BERNARD, professeur aux facultés universitaires Saint-Louis, Bruxelles
2. http://gov.wallonie.be/code/fr/comm_detail.asp?Primary_Key=928
3. <http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/Pages/DGATLP/PagesDG/CWATUP/GEDactualise/GED/gedListeArbo.asp>
4. Les fonctions subjectives du logement Jean-François STASSEN, actes du colloque : Du logement en marge... au logement alternatif, Aywaille, 21 mai 1999







**La brochure, grâce aux témoignages
d'habitants permanents en campings
ou en parcs résidentiels,
montre combien la qualité de vie
peut être définie de multiples façons.**

**La brochure donne la parole à des habitants permanents
qui défendent leurs lieux de vie,
malgré les nombreuses difficultés inhérentes.**

**Ce faisant, ils disent l'importance du contrôle possible sur sa vie,
des liens d'entraide et de la proximité avec la nature sur la qualité de vie.**

La brochure est téléchargeable sur le site www.questionsante.be.

Édition 2007